

AUTORISATIONS PARENTALES :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

De l'enfant :

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif.
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant.
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, et à utiliser ces photos dans des supports de communication.
- déclare avoir lu et approuve le règlement intérieur du stage sportif.

Fait le : à :

Signature :

Cas particulier :

- autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h :

- Seul
- Avec Mr / Mme

Fait le : à :

Signature :

Partie réservée à l'organisateur

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical ou photocopie de licence sportive
- Photocopie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement
- Autorisations parentales

DOSSIER COMPLET

Montant :€ N°quittance :

Licenciés club du Controis-en-Sologne : oui / non



Vacances de la Toussaint

STAGE SPORTIF DU CONTROIS-EN-SOLOGNE

Avec la participation des associations sportives :
L'AS Contres, l'Eveil de Contres, le CAM Val de Cher Controis



FOOTBALL



GYMNASTIQUE

TIR A L'ARC



ATHLETISME



SEMAINE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022

Pour les enfants de 6 à 13 ans



Dossier d'inscription à retourner à la Mairie - Stage sportif -
Place du 8 mai - Contres - 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE
(téléchargeable sur le site de la ville du Controis-en-Sologne)



avant le 18 Octobre 2022
(nombre de places limité)



Renseignements : service des sports : 06 10 19 56 10

STAGE SPORTIF DU CONTROIS-EN-SOLOGNE



DEROULEMENT :

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.
L'après midi, il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h.
Interdiction de faire la même activité toute la journée.

HORAIRES :



De 9h30 à 17h.
Accueil de 8h30 à 9h30 au Gymnase Alain Mimoun.
Départ des enfants entre 17h et 17h30.



RESTAURATION :

Le repas est pris au restaurant scolaire.
Un goûter est prévu pour les enfants.

TARIFS :



60€ : pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licencié dans un club du Controis-en-Sologne.
90€ : pour les autres enfants.
Réduction de 10€ par inscription pour des enfants d'une même fratrie.
Les Chèques-Vacances et Coupons-Sports (ANCV) sont acceptés.



BULLETIN D'INSCRIPTION

SEMAINE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

TELEPHONE : Domicile

Travail

Portable

ACTIVITE DU MATIN CHOISIE :

DOCUMENTS A FOURNIR :

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'1 an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours
- Une photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- La fiche sanitaire dûment complétée
- Le règlement: - Chèque à l'ordre du « trésor public »
- Chèques Vacances et Coupons-Sport ANCV